

Stévia

Les Guaranis exigent le respect de leurs droits

Public Eye

Un retentissement mondial!



Raphaël de Riedmatten
Edition

Jamais une enquête de la Déclaration de Berne, pour la première fois sous sa nouvelle appellation Public Eye, n'aura rencontré un tel écho. « Comment les pétroliers écoulent des carburants frelatés en Afrique » titrait *Le Monde* en une, le 16 septembre dernier. Du *Guardian* au *New York Times*, du *Journal du Mali* à *Jeune Afrique*, en passant par *Temps présent* et la BBC, les révélations de l'« ONG suisse Public Eye » ont défrayé la chronique pendant plusieurs semaines.

Les résultats de cette enquête montrent, une fois de plus, l'importance de règles juridiquement contraignantes pour obliger les multinationales à respecter les droits humains. Ce que demandent notre coalition de 80 organisations et les 120 000 personnes qui ont signé l'initiative déposée le 10 octobre dernier !

Loin des feux des projecteurs, cette édition relate un événement exceptionnel. Après la publication de notre rapport sur la stévia, en 2015, une centaine de représentants des Guaranis se sont rassemblés au Paraguay pour demander un partage des bénéfices retirés de l'utilisation de leur savoir traditionnel. Ce cas emblématique de biopiraterie débouchera-t-il sur un accord de partage équitable des avantages ? Affaire à suivre.

Héritier d'une longue tradition d'informations approfondies et étayées, le nouveau magazine de Public Eye s'efforcera de refléter la rigueur journalistique de notre travail et de donner des éclairages sur des sujets inédits, tout en variant les angles de lecture.

R. de Riedmatten

La « déclaration » des Guaranis

Les Guaranis du Paraguay et du Brésil revendiquent leurs droits à profiter des retombées commerciales de l'engouement de l'industrie agroalimentaire pour la stévia. Une première étape vers un accord de partage équitable des bénéfices ?

► Pages 4 à 9



Dépôt de l'initiative

A peine déposée, l'initiative pour des multinationales responsables attise déjà le débat. Au-delà des efforts de désinformation des milieux économiques, l'analyse de Markus Mugglin, journaliste et expert dans ce domaine.

► Pages 10 à 14



Essais cliniques

Rencontre avec notre partenaire égyptien Ayman Sabae, de passage à Genève à l'occasion de la conférence organisée par Public Eye. Ce jeune médecin en santé publique nous parle des enjeux éthiques des tests de médicaments dans son pays.

► Pages 20 à 22



A lire également dans cette édition

- 15 **Dirty Diesel** Marée noire sur le négoce de carburants
- 18 **3^e réforme de l'imposition des entreprises** Le nouveau cadeau fiscal de la Suisse aux multinationales
- 23 **Actualité** Changement à la direction de Public Eye



Stévia : les Guaranis se mobilisent

Événement exceptionnel : plus d'une centaine de représentants des communautés guaranies se sont rassemblés au Paraguay, début août 2016, pour demander un partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des vertus de « leur » stévia. Une étape importante pour entamer des discussions avec les entreprises disposées à négocier un accord avec eux.

LAURENT GABERELL

« Nous dénonçons les entreprises multinationales qui tirent profit de notre savoir et de notre biodiversité en utilisant et en commercialisant la « ka'a he'ë » (*Stevia rebaudiana*), sans que nous, les véritables propriétaires, les Pai Tavytera et les Kaiowa, ayons été consultés. » C'est notamment ce qu'on peut lire dans la déclaration adoptée par plus d'une centaine de représentants guaranis rassemblés début août sur le site sacré de Jasuka Venda au Paraguay.

Les Guaranis – Pai Tavytera du Paraguay et Kaiowa du Brésil – qui habitent cette région connaissent la stévia depuis plus de 1500 ans. Ils l'appellent « ka'a he'ë », « l'herbe sucrée », et l'utilisent pour adoucir leur maté, mais également comme plante médicinale et dans leurs cérémonies sacrées. Ils refusent désormais d'accepter que Coca-Cola, PepsiCo, Cargill ou Nestlé tirent profit de « leur » plante, alors qu'ils continuent de s'appauvrir et sont chassés de leurs terres. C'est pourquoi ils ont décidé de se mobiliser, afin de demander leur part des retombées commerciales de cette douceur.

La face cachée de la stévia

En novembre 2015, Public Eye publiait, avec une coalition d'organisations, un rapport qui dévoilait la face cachée du boom des édulcorants dérivés de la stévia. Le rapport sou-

lignait en particulier qu'il s'agissait d'un cas flagrant de biopiraterie. En effet, contrairement à ce que prévoient la Convention sur la diversité biologique et le Protocole de Nagoya, les peuples guaranis du Paraguay et du Brésil, qui ont découvert les propriétés édulcorantes de la stévia, n'ont pas été consultés et n'ont reçu aucune compensation pour l'utilisation, à des fins commerciales, de leur savoir ancestral.

Dès la publication du rapport, Public Eye a entamé des discussions avec les principaux producteurs et utilisateurs d'édulcorants dérivés de la stévia, les glycosides de stéviol. Les premiers résultats de nos démarches sont encourageants : bien que quelques-unes des sociétés approchées se soient refusées à tout commentaire, plusieurs autres sont désormais prêtes à entamer des négociations en vue d'un partage juste et équitable des bénéfices avec les Guaranis (*lire page 9*).

Début mai, Public Eye est allé au Paraguay à la rencontre de représentants du peuple guarani pour présenter les réactions des entreprises et aborder la question de leur implication dans le processus des négociations.

Rendez-vous chez les Guaranis

Ita Guazu, la petite communauté de 300 habitants où nous avons rendez-vous est située à plus de 500 kilo-

mètres d'Asunción, au nord-est du pays, près de la frontière avec le Brésil. La route est droite, comme taillée d'une traite au bulldozer. Par la fenêtre, des pâturages s'étendent à perte de vue. En sens inverse, des camions, beaucoup de camions, chargés de soja, acheminent leur marchandise vers le port de Buenos Aires, en Argentine.

A Yby Yau, où nous faisons une halte, la route bifurque vers l'est et devient terreuse. Une cinquantaine de kilomètres plus loin, un portail en bois indique que nous entrons en territoire guarani. Nous arrivons enfin à Ita Guazu. Un chemin grimpe au milieu des arbres sur une colline verdoyante. Des enfants jouent au volley-ball entre deux arbres derrière l'école. Les femmes s'activent pour préparer le « guiso », une soupe

à base de riz et de viande, qui sera servie pour le souper. La casquette vissée sur la tête et le regard au loin, Luis Arce, leader de la communauté locale, boit le maté devant sa petite maison de paille. Notre hôte est aussi responsable de l'une des principales organisations guaranies de la région.

Entre élevage extensif et monoculture

Nous sommes en plein cœur du territoire d'origine de la stévia, qui s'étend de la région montagneuse de l'Amambay, au Paraguay, à l'est de l'Etat du Mato Grosso do Sul, du côté brésilien de la frontière. Pourtant, hormis sur les terres de quelques communautés guaranies, on ne trouve pratiquement plus de stévia à l'état sauvage dans la région. L'avancée des monocultures et des élevages





industriels, depuis les années 1960, a détruit son habitat naturel (*lire encadré ci-dessous*).

Privés de leur territoire, les Guaranis n'ont souvent pas d'autre choix que de vendre leur force de travail dans des conditions extrêmement précaires.

Ils sont environ 46 000 Guaranis Kaiowa à vivre du côté brésilien et un peu plus de 15 000 Guaranis Pai Tavytera répartis dans 61 communautés au Paraguay. Ils n'occupent qu'une toute petite portion de leur territoire traditionnel, auparavant principalement constitué de forêts.

Ils vivent désormais comme assiégés, dans de petites communautés cernées d'immenses *haciendas* et de champs de soja ou de canne à sucre. Privés de leur territoire de chasse, de pêche et de cueillette, ils n'ont souvent d'autre choix que d'y vendre leur force de travail dans des conditions extrêmement précaires.

Déterminés à faire valoir leurs droits

Lors de nos discussions, les leaders des trois principales organisations Pai Tavytera, et les deux représentants Kaiowa qui ont fait le déplacement depuis le Brésil, se sont montrés déterminés à faire valoir leurs droits en tant que détenteurs du savoir traditionnel associé à la stévia. Ils accueillent favorablement la proposition de négocier un accord de partage des bénéfices avec les en-

Soja transgénique et élevage extensif au Paraguay

Les Guaranis menacés par l'expansion des monocultures et des élevages.

Au Paraguay, on dénombre 13 millions de têtes de bétail pour environ 6,5 millions d'habitants. L'élevage extensif de bovins occupe des surfaces immenses : environ 31 millions d'hectares sur les 40 que compte le pays. Le taux de déforestation est parmi les plus élevés du monde – jusqu'à 2000 hectares par jour dans la région du Chaco. En 40 ans, le pays a perdu plus de la moitié de sa couverture forestière.

Au pays du Roundup Ready

Aujourd'hui, on assiste à une véritable ruée vers « l'or vert » du soja. Les retours sur investissement atteignent jusqu'à 50 %. Les surfaces envahies

par les monocultures de soja recouvrent déjà quelque 3 millions d'hectares des meilleures terres du pays. La quasi-totalité du soja cultivé au Paraguay est transgénique – le soja *Roundup Ready* développé par Monsanto pour être résistant à son propre herbicide à base de glyphosate, classé « probablement cancérigène » par l'OMS. Plus de 27 millions de litres de pesticides sont ainsi épanchés, chaque année, au Paraguay, soit l'équivalent de onze piscines olympiques.

Des inégalités criantes

L'immense majorité des profits est accaparée par une élite de propriétaires terriens qui gouverne le pays d'une main de fer presque sans interruption depuis 1946. D'après le recensement de 2008, 2 % des propriétaires monopolisent 85 % des terres, ce qui

fait du Paraguay le pays le plus inégalitaire du monde en la matière. En contraste, quelque 300 000 familles de paysans pauvres sont dépourvues de toute terre. Et des milliers d'autres survivent sur de minuscules parcelles ou sont contraintes d'émigrer vers les bidonvilles de la capitale. L'autre part du gâteau finit dans les poches d'une poignée de multinationales actives dans le négoce des matières premières agricoles – les fameux ABCD (ADM, Bunge, Cargill et Dreyfus). Le secteur agro-industriel est pratiquement exempté d'impôts : ses activités génèrent 28 % du PIB, mais ne représentent que 2 % des recettes fiscales du pays. Pendant ce temps, 50 % de la population vit dans la pauvreté et 1,2 million de personnes dans l'extrême pauvreté. ■



treprises. Une forme de réalisme bien sûr : les Guaranis ne sont plus en position d'empêcher les géants de l'agro-alimentaire d'utiliser la stévia et leurs savoirs. Ils entendent donc obtenir au moins une compensation.

C'est l'accès à la terre qui est au centre de toutes leurs préoccupations. Leur espoir est que les retombées d'un éventuel accord pourraient leur permettre de récupérer une partie de leurs terres ancestrales et de reconstituer le territoire de la stévia. L'ironie de la situation veut que des entreprises comme Coca-Cola ou Cargill, avec lesquelles les Guaranis devront peut-être discuter en vue d'un accord sur le partage des bénéfices, sont aussi en partie responsables de l'avancée des monocultures de soja ou de canne à sucre qui leur causent tant de problèmes.

Une assemblée exceptionnelle

Les leaders Pai Tavytera et Kaiowa s'accordent pour convoquer une grande assemblée des représentants de toutes les communautés pour entériner leur décision. Cette « Aty Guasu » se tiendra trois mois plus tard, début août, sur le site sacré de Jasuka Venda. Plus d'une centaine de leaders et de représentants des communautés Pai Tavytera et Kaiowa participent à cette assemblée exceptionnelle. Cela ne s'était plus vu depuis plusieurs années. Les Pai Tavytera et les Kaiowa entretiennent de nombreux liens familiaux, mais, séparés par la frontière, ils n'ont pas pour habitude de mener des actions politiques conjointes. En clôture de la réunion, une déclaration est adoptée pour demander : « le respect de notre territoire, de notre vision du monde, de notre culture et de notre souveraineté » et « un partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation de nos savoirs associés à la stévia ». Pour assurer le suivi de leurs revendications, les leaders Pai Tavytera et Kaiowa présents

décident également de former une assemblée permanente. Un signe de l'importance qu'ils accordent à cette question.

Le chemin est encore long, mais les Guaranis viennent de franchir une étape décisive en revendiquant leurs droits et en commençant à s'organiser pour les faire valoir. Il leur reste encore à définir précisément les conditions de l'accès et du partage des bénéfices. L'objectif est de pouvoir entamer, dans le courant de l'année prochaine, des négociations à proprement parler avec les entreprises. Public Eye continuera d'offrir son appui pendant tout ce processus. ■



Nouveau rapport et lancement d'une pétition

Public Eye vient de publier un nouveau rapport qui présente en détail les premiers résultats de nos discussions avec les entreprises, les revendications des Guaranis et les derniers développements au niveau législatif. Avec notre partenaire SumOfUs, nous venons de lancer une pétition en ligne pour demander au géant de l'agro-alimentaire Coca-Cola d'accepter de négocier un accord de partage juste et équitable des bénéfices avec les Guaranis.

Consultez notre dossier en ligne et signez la pétition sur : www.publiceye.ch/stevia

Des entreprises prêtes à entamer des négociations

A la suite de la publication de notre rapport « *Stévia : une douceur au goût amer* », Public Eye a pris contact avec les principaux producteurs et utilisateurs d'édulcorants dérivés de la stévia, notamment au sujet d'un éventuel partage des bénéfices avec les Guaranis. Les premiers résultats sont encourageants.

Certes, face à nos sollicitations, certaines entreprises, comme Unilever ou Ricola, n'ont tout simplement pas répondu. D'autres, comme Coca-Cola ou PepsiCo ont répondu... qu'elles ne répondraient pas. Mais nous avons aussi reçu de nombreuses réponses positives, de Suisse notamment.

L'entreprise Evolva, basée à Bâle – qui travaille en partenariat avec Cargill pour produire des glyco-

sides de stéviol à partir de la biologie de synthèse – est disposée à « engager des discussions avec les Guaranis en vue d'un partage des bénéfices, dans l'esprit de la Convention sur la diversité biologique ».

Nestlé ouverte à la discussion

Nestlé (Suisse), dont de nombreux produits contiennent des glycosides de stéviol, indique « pleinement soutenir le principe du partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques, comme le prévoit la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, et évalue actuellement la possibilité de s'engager davantage dans cette question ».

Migros a également signalé appuyer le principe de partage des bénéfices avec les peuples autochtones et les pays d'origine. Le géant orange s'est dit prêt à discuter du cas

spécifique des glycosides de stéviol directement avec ses fournisseurs.

Toujours en Suisse, Goba (sodas), indique sa volonté de coopérer pour mettre en œuvre l'idée du partage des bénéfices avec les Guaranis. Dans le même esprit, Stella Bernrain (chocolats) exprime son soutien pour le partage des bénéfices et sa volonté de travailler avec des fournisseurs qui partagent leurs bénéfices avec les Guaranis.

Maintenir la pression

Au niveau international, des discussions sont toujours en cours avec quelques-uns des principaux producteurs et utilisateurs des glycosides de stéviol. Notre objectif est d'organiser un premier groupe d'entreprises prêtes à engager des négociations avec les Guaranis en vue d'un partage juste et équitable des bénéfices. Les autres seraient, bien sûr, libres de se joindre à l'accord, par la suite. ■

Les représentants des Guaranis souhaitent pouvoir s'asseoir autour d'une table et négocier avec les entreprises un partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation de leurs savoirs associés à la stévia.



Initiative : le débat est lancé

Avec le dépôt de 120 000 signatures, une première étape est franchie. Le peuple suisse votera sur l'initiative pour des multinationales responsables. Les adversaires de l'initiative montent déjà au créneau, à grand renfort de désinformation et de menaces.

ANDREAS MISSBACH

Le 10 octobre dernier, quelque 200 personnes étaient présentes à Berne pour remettre à la Chancellerie fédérale les 120 000 signatures de l'initiative pour des multinationales responsables. Plus d'un quart de ces signatures a été récolté grâce aux membres de Public Eye et de ses groupes régionaux.

Il est rare de voir les opposants à une initiative réagir aussi tôt, ce qui montre à quel point ils la prennent au sérieux.

Avant même le dépôt officiel de l'initiative, economie-suisse et SwissHoldings, qui représentent les intérêts des multinationales domiciliées en Suisse, tenaient une conférence de presse au sujet de notre texte. Il est rare de voir les opposants à une initiative réagir aussi tôt, ce qui montre à quel point ils la prennent au sérieux. Et leurs prises de position sont sans équivoque : face à nos revendications pour des entreprises plus responsables, les lobbies économiques bottent en touche, désinforment et tentent d'attiser la peur.

Des critiques infondées...

Selon economie-suisse, l'initiative prévoit des règles de responsabilité extrêmement sévères et entraînerait un juridisme dangereux. Les entreprises multinationales devraient répondre devant la justice des dommages causés sur leur chaîne d'approvisionnement dans le monde entier, et ce même pour des sous-traitants sur lesquels elles ont peu d'influence. Ce n'est pas ce que dit l'initiative : les multinationales répondent uniquement des dommages causés

par les entreprises qu'elles contrôlent. Le devoir de diligence, en revanche, s'étend à toute la chaîne de production, comme le prévoient les principes directeurs de l'ONU sur les entreprises et les droits humains.

Toujours selon economie-suisse, l'initiative contreviendrait à la présomption d'innocence, élément central de l'Etat de droit. Une affirmation particulièrement hors de propos, puisque la présomption d'innocence relève du droit pénal et l'initiative du droit privé, plus précisément du droit de la responsabilité civile. « Une différence que les étudiants en droit connaissent dès leur premier semestre », comme l'a relevé Dick Marty, ancien conseiller aux Etats tessinois (PLR), lors de la conférence de presse.

Enfin, les milieux économiques accusent l'initiative de vouloir imposer le droit suisse à des pays étrangers. Cette critique est infondée, puisque l'initiative se base exclusivement sur des principes reconnus sur le plan international.

Selon le lobby économique, les sociétés helvétiques sont exemplaires. S'il devait toutefois y avoir un problème, la solution préconisée est toujours la même : les mesures volontaires de « responsabilité sociale » prises par les entreprises. A ce sujet, le récent exemple de notre rapport Dirty Diesel est particulièrement éloquent, il met en effet en lumière le modèle d'affaires illégitime des négociants suisses de matières premières, et demande notamment à Trafigura et à Vitol de cesser de produire, de livrer et de vendre des carburants toxiques en Afrique (*lire page 15*). Une fois de plus, les premières réactions à nos revendications indiquent malheureusement que la responsabilité des entreprises ne fait pas le poids face à la soif de profits. Et ce sont tou-



© Martin Bichsel

Quelque 200 personnes ont fait le déplacement à Berne pour marquer le dépôt des 120 000 signatures récoltées.

Pour des règles contraignantes

Une dynamique internationale

L'obligation de diligence raisonnable est déjà ancrée dans la législation de plusieurs pays, comme aux États-Unis avec la loi sur les « minerais provenant de zones de conflits », ou dans le Règlement de l'Union européenne sur le bois et ses produits dérivés. En France, le gouvernement soutient un projet de loi sur

le devoir de vigilance des grandes entreprises. En 2016, le Conseil de l'Europe a émis des recommandations aux États membres, les enjoignant à pourvoir, via un devoir de diligence, au respect des droits humains par les entreprises, et à l'intégrer au droit national existant. Enfin, cet été, huit

parlements nationaux d'États membres de l'UE ont demandé à la Commission européenne d'introduire un devoir de diligence au niveau de l'UE. L'initiative pour des multinationales responsables s'inscrit dans une dynamique internationale qui contribue à alimenter le débat en Suisse.

jours les populations des pays concernés qui en paient le prix fort.

... et des arguments archaïques

Les milieux économiques ressortent leurs épouvantails habituels. Selon eux, l'initiative pour des multinationales responsables serait « inutile, contre-productive et dangereuse pour la place économique », et « affectera considérablement les PME » – qui, pourtant, ne sont pas au centre de l'initiative. Cet argument archaïque était déjà utilisé par les groupes industriels contre la première loi sur les fabriques de 1877, qui allait soi-disant ruiner l'industrie suisse en interdisant le travail des enfants de moins de 14 ans...

« Une opportunité pour la place économique »

Lors de notre conférence de presse, les points de vue étaient tout autres. Selon Dick Marty : « Cette initiative est dans l'intérêt de notre pays. Dans les milieux économiques, l'image de l'entreprise devient de plus en plus importante. » Il s'agit d'une occasion pour la Suisse de se hisser parmi les pionniers de l'avancée internationale concernant le devoir de diligence des entreprises (*lire encadré page 11*). Jacques Zwahlen, ancien directeur de l'entreprise de vente par correspondance Veillon, et Samuel Schweizer, membre du conseil d'administration de Ernst Schweizer AG, une PME employant plus de 500 personnes, étaient présents pour rappeler que SwissHoldings et economiesuisse ne sont pas les seuls représentants des milieux économiques. Pour Samuel Schweizer, l'initiative est « une opportunité pour la place économique suisse. Si toutes les entreprises doivent mettre en place des mécanismes de contrôle du devoir de diligence, des solutions seront rapidement trouvées à l'intérieur de la branche. Il serait plus facile de respecter les standards, car tous seraient soumis à un devoir minimal de diligence. »

Durant les deux à trois prochaines années avant la votation, nous allons devoir nous opposer aux moyens démesurés déployés par les milieux économiques pour discréditer l'initiative. Mais la force de mobilisation de notre coalition, la plus vaste à avoir jamais lancé une initiative, est importante. Ensemble, et grâce à la pertinence de notre argumentation, nous pouvons faire la différence. ■

L'ancien conseiller aux Etats tessinois (PLR) Dick Marty, l'entrepreneur Samuel Schweizer et Rahel Ruch, coordinatrice de l'initiative pour des multinationales responsables (de haut en bas).



Les multinationales dans la ligne de mire depuis 40 ans

De la Déclaration de Berne à Public Eye : le regard de Markus Mugglin sur la mondialisation du mouvement « altermondialiste » et l'évolution des relations entre les ONG et les multinationales.

MARKUS MUGGLIN

Que de chemin parcouru entre la publication, par la Déclaration de Berne (DB), il y a près de 40 ans, de documents confidentiels sur l'influence de multinationales suisses sur les travaux de diverses instances des Nations Unies¹ et la dernière enquête *Dirty Diesel* sur la vente de carburants à forte teneur en soufre nocifs pour la santé par des négociants suisses de matières premières, en Afrique de l'Ouest.

Le nom Public Eye est compris partout. La connotation provinciale de l'ancien nom, qui n'a jamais vraiment reflété la réalité du travail de l'organisation, disparaît.

Pourtant, fidèle à sa promesse d'alors – « la confrontation avec les multinationales doit se poursuivre »² – la DB, rebaptisée aujourd'hui Public Eye, continue de s'attaquer aux géants de l'économie. Mais le regard critique porté sur leurs activités est plus différencié et systématique. Que ce soit l'industrie pharmaceutique et les brevets, les géants de l'agroalimentaire

et les semences, qu'il s'agisse des pratiques commerciales opaques des négociants ou des conditions de travail déplorables dans les fabriques de vêtements, les sociétés multinationales savent désormais qu'elles font face à un adversaire coriace.

Un nom révélateur

Public Eye, le nouveau nom de l'organisation est aussi révélateur de ses objectifs. C'est l'œil qui observe avec attention, dévoile et révèle au public ce qu'il a découvert. À l'ère d'internet et des médias sociaux, ce « public » est désormais mondial.

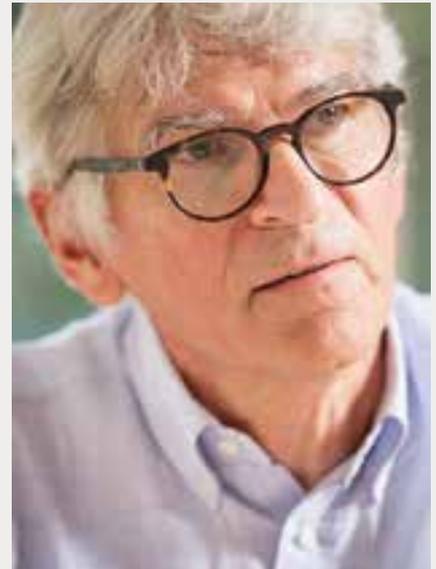
Le changement de nom reflète aussi une évolution. La stratégie de l'organisation est moins générale, plus focalisée. La « marque » doit être clairement identifiable. S'est-on aussi inspiré de ses adversaires et de leurs méthodes de marketing pour prendre cette décision ? Est-ce une bonne chose ou doit-on le regretter ?

Le nom Public Eye peut aussi être interprété comme une réaction face à la mondialisation. Il est compris partout. La connotation provinciale de l'ancien nom, qui n'a jamais vraiment reflété la réalité du travail de l'organisation, disparaît.

Par la nature même des thèmes abordés, liés aux questions de développement, la DB a toujours été ouverte sur le monde. L'impact de son travail ne s'est jamais limité à la Suisse. À l'époque déjà, les documents sur l'infiltration des organisations des Nations Unies avaient eu un écho international impressionnant³.

L'altermondialisation mondialisée

La mondialisation du mouvement altermondialiste se dessine d'ailleurs



Markus Mugglin, né en 1947, est journaliste et économiste spécialisé dans les questions d'économie et de développement. Il a longtemps travaillé pour l'émission d'information *Echo der Zeit* de la RTS/SRF.

Il est l'auteur de *Konzerne unter Beobachtung – Was NGO-Kampagnen bewirken können* (Entreprises sous surveillance – le potentiel des campagnes des ONG). Sorti de presse début octobre, ce livre, disponible uniquement en allemand, dresse le bilan de quarante ans de lutte entre les ONG et les multinationales en Suisse.

depuis l'aube du nouveau millénaire. De vastes réseaux d'alliances sont actifs au niveau mondial. Ils demandent une application cohérente des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme adoptés en 2011, influencent les négociations pour l'élaboration d'une convention de l'ONU prévoyant des mesures juridiquement contraignantes pour les entreprises, proposent des solutions contre l'évasion fiscale, ou encore font pression sur les grandes enseignes de la mode pour améliorer la sécurité dans les ateliers de production des pays à bas salaires.

Et presque sur toutes ces thématiques, Public Eye est présente. Alors qu'Amnesty International, Greenpeace ou le WWF, avec leurs antennes dans différents pays, sont organisées au niveau mondial, de nombreuses autres ONG, actives à un niveau plus local ou national, s'engagent au sein de réseaux internationaux. Par leurs propres campagnes, elles alimentent des actions concertées au niveau international, ce qui participe à la mondialisation de leur engagement.

C'est particulièrement frappant dans le secteur des matières premières. Alors que l'« initiative pour la transparence dans les industries extractives » s'intéressait uniquement aux flux financiers entre les pays producteurs et l'industrie extractive, le rôle des négociants et l'importance du marché suisse, principale plaque tournante de nombreuses matières premières au niveau mondial, restaient dans l'ombre.

Par ses recherches et ses activités de plaidoyer, la DB (en partie en collaboration avec Swissaid et le New Yorker Natural Resource Governance Institute) a comblé cette lacune. Depuis, le rôle de la Suisse ne peut plus être ignoré. Il est thématiqué dans les forums internationaux. Le Conseil fédéral lui-même est obligé d'aborder certaines questions critiques – et pas seulement en Suisse. Activité à

risques, le négoce des matières premières a la triste réputation de ne profiter qu'à une élite fortunée. Comme des sociétés domiciliées en Suisse en font partie, cette mauvaise réputation ternit l'image du pays.

Volontaires ou contraignantes

Pourtant, le débat entre les acteurs économiques et les ONG tourne toujours autour des mêmes questions qu'il y a quarante ans. Est-ce nécessaire de mettre en place des réglementations au niveau national, voire international, qui obligeraient les entreprises à respecter les droits humains? De simples appels et autres recommandations sont-ils suffisants? En 1977 déjà, un groupe de travail de l'ONU présentait un code de conduite juridiquement contraignant pour les entreprises multinationales. Un projet resté lettre morte. Au début des années 2000, nouvelle

La confrontation entre le Nord et le Sud, les ONG se plaçant du côté des pays en développement, pourrait bientôt entrer dans une nouvelle phase, peut-être décisive.

tentative avec les « normes de l'ONU », et nouvel échec. Depuis 2014, un projet de convention juridiquement contraignante est en discussion au Conseil des droits de l'homme de l'ONU et un premier projet devrait être disponible en 2017. La confrontation entre le Nord et le Sud, les ONG se plaçant du côté des pays en développement, pourrait bientôt entrer dans une nouvelle phase, peut-être décisive.

Bien entendu, les milieux économiques font pression pour s'opposer au projet de convention. Publier des documents qui apportent la preuve de ce lobbying ne fait pas autant de vagues qu'il y a quarante ans. Aujourd'hui, les ONG jettent réguliè-

rement un œil dans les coulisses des instances internationales et font part publiquement de leurs observations. Elles montrent la proximité des relations entre les grandes entreprises et la Commission européenne dans le cadre de l'accord très controversé de libre échange, le TTIP (Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement), l'influence d'intérêts privés dans les négociations sur le climat, ou encore les liens étroits entre certaines fondations privées et l'Organisation mondiale de la santé.

Un objectif ambitieux

Rien de bien nouveau. Et pourtant, beaucoup de choses ont changé. De nouvelles règles fiscales ont été mises en place, une plus grande transparence est exigée dans les flux financiers de l'industrie extractive, les investissements durables sortent (lentement) de leur niche, les entreprises reconnaissent que la protection des droits humains les concerne aussi...

Est-ce assez? Pas du point de vue des ONG. Et la découverte incessante de nouveaux scandales rend leur scepticisme compréhensible. Pas étonnant qu'elles ne souhaitent pas en rester là et qu'elles aient lancé l'initiative pour des multinationales responsables afin de donner une base juridique à la protection des droits humains par les entreprises. Au lieu de se contenter de mettre les multinationales face à leurs responsabilités par des campagnes ponctuelles, elles souhaitent les obliger à le faire par des règles contraignantes. Un objectif particulièrement ambitieux. ■

¹ Ndlr. : Cette affaire avait fait l'objet du dossier « Le dessous des cartes. L'infiltration des firmes multinationales dans les organisations des Nations Unies », *Vers un développement solidaire*, n° 37, juin 1978.

^{2&3} Annemarie Holenstein, Regula Renschler, Rudolf Strahm, *Entwicklung heisst Befreiung*, 2008, p. 164.

Marée noire sur le négoce de carburants

L'écho médiatique massif de notre rapport a suscité des réactions indignées. Et notre campagne porte ses fruits : au Ghana, les taux de soufre autorisés dans le diesel vont être drastiquement réduits !





MARC GUÉNIAT

Durant ses 48 années d'existence, la Déclaration de Berne n'avait probablement jamais obtenu un tel écho, aussi positif de surcroît, en publiant une enquête. Difficile d'imaginer meilleure façon de lancer Public Eye dans l'espace médiatique et politique et, surtout, de soutenir le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) dans son travail en faveur de carburants propres, ou moins polluants, dans les pays en développement.

Un « travail rigoureux de trois ans »

Dirty Diesel, notre rapport, est le fruit d'un « travail rigoureux de trois ans », mené dans le cadre d'une « vaste enquête », selon *Le Monde* qui a fait sa une, le vendredi

« La propreté suisse et le sens de l'écologie néerlandais, voilà les deux vertus qui régissent l'une des activités les plus sales et les plus toxiques du globe : le commerce du pétrole de fond de cuve. »

16 septembre, sur ce « commerce juteux ». « La charge est lourde mais bien documentée », précise *Le Temps*. Pour *Le Canard enchaîné*, également en une, c'est des « Fiouls en délire » qu'on (f)relate en témoignant d'un sens évident de la synthèse : « La propreté suisse et le sens de l'écologie néerlandais, voilà les deux vertus qui régissent l'une des activités les plus sales et les plus toxiques du globe : le commerce du pétrole de fond de cuve. »

Plus rare encore, l'appui de médias internationaux d'ordinaire peu enclins à soutenir les thèses de Public Eye, comme l'influent *Financial Times*. Il donne la parole à la défense, soit aux négociants suisses, mais pour mieux balayer leurs critiques. Si, selon Vitol, notre rapport comporte de « nombreuses inexactitudes », la société n'a, pas plus que Trafigura, contredit sa thèse centrale, à savoir qu'ils vendent des carburants à haute teneur en soufre en Afrique, note le vénérable quotidien saumoné de la City.

Du *Journal du Mali* au *Zambia Weekly*, du *Blick* au *New York Times*, en passant par la BBC et Al Jazeera, des dizaines de médias ont repris les résultats de nos échantillons, prélevés à la pompe dans huit pays d'Afrique, et ont déploré une « pratique légale mais choquante », selon la formule employée par *Temps présent*.

Réponses « décontractées »

Face à cette marée – noire – médiatique, les négociants ont répondu « avec décontraction », s'amuse le *Canard enchaîné* – tous ont invoqué leur respect des normes légales en vigueur en Afrique. Avec maladresse aussi, certains assurant que les pays pauvres ne pourraient s'offrir de meilleurs produits. Et avec ignorance, comme lorsqu'ils prétendent, à tort, que les carburants de bonne qualité pollueraient tout autant une fois incorporés dans le réservoir des vieilles voitures conduites en Afrique. Avec lâcheté également, puisque certains ont sollicité l'Association des raffineurs africains, qu'ils financent, pour répondre à leur place. Enfin, avec une certaine candeur, à

l'instar de Vitol, qui affirme n'exercer aucun contrôle sur la qualité de ses produits, tout en faisant de cette qualité un argument de vente dans ses publicités. La meilleure défense étant l'attaque, surtout lorsque la défense est faible, Vitol a qualifié notre enquête de « propagande très efficace »...

L'ONU à la rescousse

Souvent arbitre passif des conflits, l'ONU a, cette fois, choisi son camp, le nôtre. *The Guardian* a ainsi fait réagir le directeur du PNUE, Erik Solheim, qui n'a pas mâché ses mots : « Il est inacceptable que l'on continue de fournir des carburants [...] de second ordre aux pays en développement, qui [...] ont un impact massif sur la santé publique. » Interpellée sur le rôle des Pays-Bas, qui fournissent une portion substantielle des carburants toxiques consommés en Afrique de l'Ouest, la ministre néerlandaise du Commerce international, Lilianne Ploumen, s'est aussi indignée : « C'est un scandale si des sociétés produisent intentionnellement des carburants toxiques en vue de leur exportation vers des pays où les standards sont faibles. » En Suisse, la conseillère nationale Lisa Maz-

Le conteneur rempli d'air pollué, que Public Eye et ses partenaires africains renvoient à Trafigura, entre dans le port d'Anvers.

zone (Verts/GE) a sollicité le point de vue du Conseil fédéral, qui s'est contenté d'une réponse de principe. Une interpellation doit encore être traitée.

Première réaction concrète

Au Ghana, l'un des quatre pays où Public Eye mène campagne avec ses partenaires locaux, le gouvernement a déjà annoncé une amélioration significative des standards. Quelques semaines après la publication de notre rapport, il s'est engagé à diviser par soixante la teneur en soufre autorisée pour les importations de diesel, passant de 3000 à 50 parties par million (ppm), et ce dès mars prochain. Avec nos partenaires, nous continuons le combat pour une amélioration des standards dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. ▪

Retour à l'expéditeur !

D'ici à ce que d'autres pays emboîtent le pas au Ghana, nous avons demandé à Trafigura de cesser de vendre des carburants toxiques en Afrique. Pour l'y inciter, une pétition paraphée par près de 20 000 personnes a été remise, le 7 novembre, au CEO Jeremy Weir. A l'heure de mettre sous presse, nous ne savons pas encore s'il acceptera de nous recevoir ou s'il refusera de nous ouvrir la porte. De peur, peut-être, de devoir respirer l'air pollué du Ghana que nous avons symboliquement déposé devant les locaux genevois du négociant.

Restez informés sur les suites de notre campagne sur www.dirtydiesel.ch





Le nouveau cadeau fiscal de la Suisse aux multinationales

La Suisse offre des conditions fiscales très avantageuses aux multinationales étrangères. Sous prétexte de mettre un terme aux régimes fiscaux trop laxistes, la troisième réforme de l'imposition des entreprises crée de nouvelles possibilités « d'optimisation fiscale ». Public Eye soutient le référendum contre ce nouveau cadeau aux mastodontes de l'économie.

OLIVIER LONGCHAMP

En 2009, le cabinet d'audit Arthur D. Little publiait une étude sur les délocalisations des multinationales, qui montrait, avec une acuité rare, l'attrait de la Suisse : entre 2003 et 2009, 269 sociétés y ont déménagé leurs quartiers généraux, un nombre supérieur à celui de n'importe quel autre pays du monde¹. La principale raison de ce choix réside dans les conditions d'imposition avantageuses. Depuis un siècle, les autorités helvétiques ont taillé la législation pour offrir des facilités fiscales aux multinationales. Les régimes fiscaux cantonaux « spé-

ciaux » – permettant à ces sociétés de faire imposer à des taux très faibles les bénéfices tirés de leurs activités à l'étranger – sont l'un des principaux outils à cet effet. La troisième réforme de la fiscalité des entreprises prévoit l'abolition de ces régimes cantonaux spéciaux. Mais à quel prix ?

Philosophie de la prédation

La philosophie générale sous-tendant cette politique consiste à faire de la domiciliation en Suisse de sociétés

visant à profiter d'une fiscalité avantageuse l'un des piliers du modèle économique helvétique. Cette philosophie a imprégné les précédentes réformes de la fiscalité des entreprises, avec des résultats spectaculaires. Selon les chiffres des autorités fédérales, les bénéfices réalisés par des sociétés disposant d'un tel régime sont, aujourd'hui, plus importants que ceux des sociétés imposées au régime ordinaire. Pourtant, les cantons et les communes en profitent peu. Entre 2008 et 2010, dans le canton de Vaud, les sociétés disposant d'un régime spécial ont déclaré 16 milliards de bénéfices par an en moyenne, alors qu'elles n'ont payé « que » 204 millions de francs d'impôts aux communes et au Canton, contre 653 millions de francs pour les sociétés imposées au régime ordinaire, dont les bénéfices ne sont pourtant « que » de 4 milliards².

Cannibalisme fiscal à la sauce helvétique

Ces dernières années, plusieurs études ont dévoilé comment des sociétés comme Amazon, Apple, eBay, Coca-Cola, Starbucks et d'autres jouent avec les failles des lois pour rapatrier leurs bénéfices dans des paradis fiscaux. La Suisse joue un rôle central dans ces stratégies. Le prix de telles pratiques est payé par les contribuables des Etats dans lesquels ces recettes fiscales sont soustraites, parfois des pays du Sud, comme dans les cas de la société minière brésilienne Vale ou du brasseur SAB Miller. En raison de la crise financière de 2008, la tolérance pour ce genre de montages a fortement diminué. Des initiatives visant à limiter leur usage ont été lancées, en particulier par l'Union européenne, pour faire rentrer dans les caisses publiques les millions soustraits au fisc. Mise sous pression, la Suisse s'est engagée à supprimer les régimes fiscaux cantonaux spéciaux, et les autorités ont lancé la troisième réforme de l'imposition des entreprises, acceptée par le Parlement, le 17 juin 2016.

« Tout change pour que rien ne change »

Las, ce projet perpétue la philosophie de cannibalisme fiscal. Certes, il supprime les régimes fiscaux spéciaux devenus indéfendables sur le plan international. Mais, fidèle à la stratégie visant à ce que « tout change pour que rien ne change », notre pays les remplace par de nouvelles niches dont la fonction principale consiste à offrir aux sociétés – et d'abord aux multinationales – des dispositions permettant d'optimiser allégrement leurs impôts. La plus choquante est la possibilité de déduire des intérêts fictifs calculés sur la base du capital propre. Autrement dit, les sociétés les plus « rentables » auront la possibilité de déduire de leurs revenus imposables l'équivalent des intérêts qu'elles auraient dû payer si elles avaient dû recourir à l'emprunt pour financer leurs investissements. Le coût de cette seule mesure est chiffré

à 220 millions de francs par an seulement pour la Confédération.

Selon le Département fédéral des finances, le coût total de la réforme est estimé à 2,5 milliards de francs pour l'ensemble des collectivités publiques, sans tenir compte des réductions d'impôts envisagées par les cantons. Pour combler la disparition des statuts fiscaux spéciaux, celles-ci auront en effet la latitude de diminuer leurs taux d'impôts « ordinaires » appliqués à l'ensemble des entreprises. Vaud ou Neuchâtel l'ont déjà fait ; d'autres, comme Genève, s'y préparent de longue date. Soucieux de voir les caisses publiques privées de recettes substantielles, les partis de gauche et les syndicats ont lancé un référendum fédéral contre ce projet, lequel a abouti le 6 octobre dernier.

Changer de modèle fiscal

Faute de chiffres précis sur l'origine des bénéfices déclarés en Suisse, il est difficile de savoir entre le statu quo et le projet soumis au référendum, quelle alternative est la pire pour les pays du Sud. Dans les deux cas, les sociétés multinationales, désirant soustraire des revenus à

La troisième réforme de l'imposition des entreprises doit être refusée : il est temps de rompre avec cette politique de prédation fiscale.

l'imposition dans les pays où elles sont actives, disposent de facilités pour le faire. Ce qui est sûr : au niveau systémique, le Parlement persiste à vouloir que la Confédération joue un rôle de premier plan dans la triste pièce de la concurrence fiscale internationale. Même si la suppression des statuts fiscaux est une revendication de longue date de Public Eye, la troisième réforme de l'imposition des entreprises doit être refusée : il est temps de rompre avec cette politique de prédation fiscale. ■

¹ Arthur D. Little, *Headquarters on the Move*, 2009.

² DFF, rapport explicatif sur la consultation relative à la loi fédérale sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse, 19.9.2014.

« Les mentalités doivent changer »

Ayman Sabae s'engage pour l'amélioration du système de santé et afin de garantir l'accès aux soins dans son pays. En 2016, ce jeune médecin égyptien de 32 ans a participé à l'enquête de Public Eye sur les essais cliniques menés en Egypte. Entretien.

PROPOS RECUEILLIS PAR TIMO KOLLBRUNNER

Vous avez contribué à notre enquête sur les essais cliniques menés par des multinationales de la pharmaceutique en Egypte. A quoi vous êtes-vous intéressé ?

Nous avons examiné ce qui se passe après un essai clinique. Concrètement, nous avons cherché à savoir si les personnes qui participent à un test de médicaments bénéficient d'une prise en charge médicale adéquate, après la fin de l'essai, et si les médicaments testés en Egypte y seront commercialisés par la suite, comme le demandent les règles éthiques internationales.

Et qu'avez-vous constaté ?

Il n'existe pratiquement aucun suivi après la fin des essais cliniques, et la population bénéficie rarement des résultats de la recherche. Sur les vingt-quatre médicaments testés que nous avons examinés, plus d'un tiers d'entre eux n'ont jamais été mis sur le marché égyptien. Et la plupart de ceux qui le sont coûtent plus de vingt fois le salaire minimum légal. Qui peut vraiment se les offrir ?

Quelle part de la population égyptienne est couverte par une assurance maladie ?

Officiellement, 54 % de la population est assurée, mais rares sont les personnes qui peuvent en profiter à cause des barrières administratives. Dans les faits, plus de 70 % des frais médicaux sont payés de la poche des patients. Les dépenses de santé imprévues sont la principale cause de paupérisation des familles égyptiennes. Il est donc très délicat de mener des essais cliniques dans un tel contexte : la plupart des malades y participent car c'est leur seule possibilité d'accéder aux médicaments.

Avez-vous personnellement pris part à un essai clinique en Egypte ?

Je ne suis pas foncièrement opposé aux tests de médicaments. Mais je ne voudrais pas y être contraint par faute de moyens et parce que les thérapies standard et sûres sont hors de prix. Et je voudrais que l'on m'informe des effets secondaires auxquels je m'expose et du taux de réussite estimé, de mes possibilités de suivi après l'essai, etc. Tous ces éléments sont largement occultés dans les essais cliniques sur lesquels nous avons enquêté.

La publication de notre rapport a-t-elle suscité des réactions en Egypte ?

Oui, et d'ailleurs plutôt vives. Dès la sortie du rapport, en anglais, quelqu'un l'a partagé sur Facebook, ce qui a ouvert la boîte de Pandore. Notre enquête a fait couler beaucoup d'encre, parfois de manière exagérée ou erronée. Les Egyptiens et les Egyptiennes ont eu l'impression d'être les nouveaux cobayes de l'industrie pharmaceutique. Certaines personnes ont même demandé la destitution du gouvernement qui autorise de telles pratiques. Nous avons essayé de calmer un peu le jeu en communiquant aussi précisément que possible.

Avait-on déjà entendu parler des essais cliniques en Egypte avant la sortie du rapport ?

Non, cette question était pratiquement inconnue du public. On s'intéressait plutôt à d'autres questions, comme le prix des médicaments ou les difficultés d'accès aux traitements médicaux, en particulier dans les campagnes. Dans les zones

reculées, il y a bien des hôpitaux, mais aucun médecin pour apporter des soins. Notre système de santé repose sur de très mauvaises bases.

Dans quelle mesure ?

Le principal problème est lié à sa forte centralisation et à sa structure pyramidale. Tout part du ministre de la Santé, et celui-ci a changé tous les quelques mois depuis plusieurs années. On manque de continuité et les intérêts des malades arrivent en bout de chaîne. Les mentalités doivent changer. Les besoins des malades doivent être au cœur du système de santé.

Comment peut-on leur donner plus de poids ?

Ils doivent être informés et s'organiser pour que le système de santé assume ses responsabilités. Nous essayons de leur donner les outils dont ils ont besoin pour y parvenir.

Par exemple ?

L'un de nos derniers projets en date est un système d'évaluation en ligne des hôpitaux permettant aux malades de s'informer sur le sérieux de chaque

établissement et sur la qualité des soins proposés. En mettant ces informations à disposition du public, nous incitons les hôpitaux à prendre des mesures pour améliorer leurs prestations.

Vous avez récemment enquêté auprès de 10 000 personnes en Egypte pour leur demander quels droits devraient être garantis par la charte des droits des patients. Quelles ont été leurs réactions ?

La plupart des droits mentionnés dans la charte devraient couler de source, mais ce n'est malheureusement pas le cas. A commencer par le droit à un consentement libre et éclairé avant tout traitement, ou encore le droit d'être transporté en ambulance sans qu'un paiement préalable soit exigé. De nombreuses personnes interrogées ont insisté sur un point : leur désir d'être traité humainement. ■

Aujourd'hui âgé de 32 ans, l'Egyptien Ayman Sabae a étudié la médecine au Caire et la gestion des systèmes de santé à Innsbruck. Il travaille à l'amélioration du système de santé égyptien au sein de l'Egyptian Initiative for Personal Rights (EIPR) et de son partenaire Shamseya.

Pour en savoir plus

Avec ses partenaires, Public Eye a publié, l'été dernier, les résultats d'une enquête montrant comment les multinationales de la pharmaceutique – dont les bâloises Roche et Novartis – enfreignent les directives éthiques internationales dans le cadre des essais cliniques qu'elles mènent en Egypte.

www.publiceye.ch/essaiscliniques



Les experts lancent un signal d'alarme

A l'occasion de la conférence organisée par Health Action International (HAI) et Public Eye à Genève, des spécialistes de renommée internationale ont débattu des enjeux éthiques autour des essais cliniques.

La Salle communale du Môle, à Genève, était comble, ce vendredi de septembre, le public étant venu nombreux pour écouter les illustres intervenants internationaux. La thématique du jour : les essais cliniques. Que faire pour s'assurer que les principes éthiques soient respectés lorsque des médicaments sont testés dans des pays pauvres ? Comment gagner en transparence et empêcher que des essais aux résultats négatifs ne soient pas simplement occultés ? Comment empêcher la tenue d'essais cliniques qui exploitent la détresse humaine, présentent des défauts de conception ou sont tout simplement inutiles ? Et comment s'assurer que la principale motivation d'un essai soit bien la santé publique et non le potentiel de profits ?

Selon Patrick Durisch, le responsable santé de Public Eye, ces questions sont trop rarement abordées, et c'est précisément la raison pour laquelle une journée de discussions a été consacrée à cette thématique « importante » et « complexe ».

Un manque d'équité

Les essais cliniques sont de plus en plus souvent menés dans des pays en développement ou émergents où l'accès aux soins n'est pas garanti et qui ne disposent pas d'une réglementation juridiquement contrai-

gnante en la matière – augmentant ainsi le risque que des malades participent à des essais parce qu'ils n'ont simplement pas le choix, et que la population du pays hôte ne profite pas des résultats de la recherche. « Les règles sont les mêmes dans les pays riches que dans les plus pauvres : les essais doivent être équitables », a déclaré Samia Hurst, professeure d'éthique biomédicale à l'Université de Genève. Si un médicament testé n'est pas commercialisé dans le pays où l'essai a été mené, où s'il est vendu si cher que personne n'est en mesure de l'acheter, on ne peut pas parler d'équité.

Pour une transparence totale

Mais qui s'assure du respect des principes éthiques dans le cadre des essais cliniques menés sur sol étranger pour des médicaments destinés au marché suisse ? Selon Françoise Jaquet, de Swissmedic, l'organisme chargé d'autoriser la mise sur le marché de médicaments en Suisse, un des principaux problèmes est le fait que : « nous ne sommes pas autorisés à inspecter les essais cliniques menés à l'étranger ». « Mais cela sera bientôt possible, rétorque Patrick Durisch, et même Swissmedic sera alors tenue de le faire. »

Les données souvent incomplètes et sélectives communiquées autour des essais cliniques font l'objet d'intenses discussions. Selon Patrick Durisch, la transparence totale devrait « être la règle et non l'exception ». Il espère donc que la conférence permettra de « lancer un signal d'alarme pour exiger une régulation plus stricte des essais cliniques ». •

Intenses débats à Genève : Patrick Durisch (Public Eye), Samia Hurst, professeure d'éthique à l'Université de Genève et Françoise Jaquet de Swissmedic (de haut en bas).



Changement à la direction de Public Eye



En août dernier, Alfred Fritschi a pris sa retraite et a quitté le poste de directeur de notre association, qu'il a été le premier à occuper. Arrivé en septembre 2012 à la tête de la DB, peu après la fusion de ses deux sections, Alfred a notamment eu à cœur de faire de la dimension nationale de notre organisation une réalité quotidienne et a accompagné avec succès le processus de changement de nom. Nous le remercions encore chaleureusement de son engagement.

Suite à son départ, une nouvelle structure de direction a été mise en place, sur un modèle de direction collective à quatre personnes. Au terme d'un processus de sélection ouvert, le comité a nommé Christa Luginbühl au poste de coresponsable du département politique et membre de la direction. Ce nom vous est bien sûr familier : depuis 2008, Christa travaille au sein de notre organisation en tant que responsable de la Campagne Clean Clothes (CCC).

Titulaire de diplômes en « gestion des ONG », « développement et coopération » et « genre, justice et globalisation », Christa dispose de solides compétences thématiques et politiques. Active depuis près de 20 ans dans le secteur des ONG, elle a aussi une grande expérience du travail de campagne.

Bienvenue à elle dans ses nouvelles fonctions !

Géraldine Viret



Nouveau guide de poche

Comment survivre dans la jungle des labels ?

La chaîne de production de l'industrie textile est particulièrement complexe. A ce jour, il n'existe aucun label digne de ce nom qui garantisse tant le respect des normes environnementales que sociales sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Les labels fournissent toutefois certaines indications utiles qui permettent d'orienter nos choix de consommation.

Pour s'en sortir dans la « jungle » des labels, Public Eye propose un nouveau guide de poche à commander gratuitement à l'aide de la carte-réponse ci-jointe ou en ligne sur www.publiceye.ch/shop

Public Eye

Un cadeau porteur de sens

Offrez une adhésion à Public Eye !

Pour mener à bien ses actions, Public Eye compte sur le soutien de membres qui garantissent son indépendance. Chaque nouvelle adhésion renforce le poids de nos revendications. Merci de soutenir notre travail, en offrant une cotisation-abonnement d'une année à Public Eye !

Ou faites découvrir Public Eye !

Vous pouvez également faire découvrir à vos amis le travail de Public Eye pour un monde plus juste. Nous leur ferons parvenir de votre part un abonnement gratuit (et sans engagement) de trois numéros à l'essai de notre nouveau magazine.

Merci de remplir la carte-réponse ci-jointe ou sur www.publiceye.ch/offrir

Public Eye

Depuis près de cinquante ans, l'ONG Public Eye (anciennement Déclaration de Berne) porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises sur les pays pauvres. Par un travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, Public Eye demande davantage d'équité et le respect des droits humains partout dans le monde. Forte du soutien de ses quelque 25000 membres, Public Eye agit ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

www.publiceye.ch  @PublicEyeSuisse  PublicEyeSuisse

Agir ici pour
un monde
plus juste

Public Eye

 Déclaration de Berne



B

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale risposta

Envoi commercial-réponse

Agir ici pour
un monde
plus juste

Public Eye

 Déclaration de Berne

Public Eye
Avenue Charles-Dickens 4
1006 Lausanne



B

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale risposta

Envoi commercial-réponse

Agir ici pour
un monde
plus juste

Public Eye

 Déclaration de Berne

Public Eye
Avenue Charles-Dickens 4
1006 Lausanne

Public Eye

 Déclaration de Berne

Merci de votre commande !

Mes coordonnées : Madame Monsieur

Nom _____

Prénom _____

Rue, n° _____

Code postal / Lieu _____

Tél. _____

Je désire offrir une adhésion / faire découvrir Public Eye à :

Nom	Prénom
<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	
Rue, n°	Code postal / Lieu
E-mail	Tél.

Je souhaite offrir une adhésion.

- Membre ordinaire (60 fr.) Membre moins de 27 ans (30 fr.)
- Je souhaite offrir l'adhésion en personne. Merci d'envoyer à mon adresse la lettre de bienvenue.
- Veuillez envoyer directement la lettre de bienvenue à la personne à laquelle j'offre l'adhésion.

Je désire faire découvrir le travail de Public Eye.

Merci d'envoyer de ma part trois numéros du magazine de Public Eye.

N'oubliez pas d'indiquer votre adresse au verso.

Carte de commande et d'adhésion

Nom	Prénom
<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	Année de naissance
Rue, n°	Code postal / Lieu
E-mail	Tél.

Je commande

- _____ ex. du guide de poche *La jungle des labels* (gratuit).
- _____ du matériel pédagogique pour des vêtements éthiques. *Les vraies victimes de la mode* (DVD), 2^e mise à jour (DVD), 20 fr. (+ frais de port).
- _____ ex. du dépliant d'information *Les faux pas de l'industrie de la chaussure* (gratuit).

Je désire devenir membre de Public Eye.

Cotisation dès 60 fr. par an (avec abonnement à *Public Eye* – *Le magazine*)

Je désire en savoir plus sur l'action de Public Eye.

Merci de me faire parvenir trois numéros gratuits de *Public Eye* – *Le magazine*.

